

**PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :
INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET SANITAIRE**

Dates : vendredi 31 mars, samedi 1 avril et dimanche 2 avril 2023

Nombre de jours : 3 journées

Horaires : 9h-12h30 / 13h30 – 17h

Nombre d'heures : 21heures

Lieu : La Pardige, 53 rue de la Pardige, 43100 Brioude

Formateur : Bruno ROLLET, société ASTEOL, artisan électricien, plombier et chauffagiste depuis plus de 15 ans, accompagnement des particuliers. L'intervenant reste joignable pour un accompagnement par mail ou téléphone après la formation et propose des documentations techniques accessibles à tous depuis son site internet Asteolelec.fr

Effectif prévu : 12 stagiaires

Objectifs :

- Concevoir et réaliser une installation électrique
- Concevoir et réaliser une installation sanitaire
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Organiser son chantier

Public concerné :

Particuliers auto-constructeur.trice.s et auto-rénovateur.trice.s
Professionnel.le.s accompagnant.e.s à l'autoconstruction

Fournitures à prévoir :

Matériel de prise de note – Feutres bleu, vert et rouge

Pré-requis :

Pas de pré-requis

Méthode pédagogique :

Apports théoriques issus de l'expérience de l'intervenant
Ateliers pratiques sur maquette en groupe - Exercices sur plans

Présentation de dASA et tour de table des attentes des stagiaires

Jours 1 et 2 : Électricité

- Les composants d'une installation électrique
- Les principes de bases de l'électricité (plans, schémas, norme interne...)
- L'amendement de la NFC 15-100 de novembre 2015
- La préparation et l'intervention sur chantier
- La gaine technique du logement, la prise de terre, la liaison équipotentielle, le raccordement du tableau électrique
- Les champs électriques et magnétiques

Jour 3 : Plomberie

- Les composants d'une installation
- La mise en place des évacuations PVC, des réseaux d'eau froide et d'eau chaude
- L'intervention sur chantier
- La mise en place des sanitaires
- Les problèmes de mise en œuvre

Le programme des journées pourra être adapté en fonction des besoins du groupe

Modalités d'évaluation :

En fin de formation, une évaluation basée sur l'implication et la mobilisation des stagiaires pendant la formation sera faite. Un bilan oral sera réalisé, ainsi qu'un bilan écrit. Une attestation de formation sera fournie à chaque stagiaire.

Modalités d'accès :

Dans le respect de la cohérence d'ensemble, nous adaptons et organisons les conditions qui faciliteront l'accès des personnes - en fonction des besoins recueillis ou des contraintes des participant.e.s

Référent.e pédagogique :

Romane Marchaud – dasa.romanemarchaud@gmail.com - 06 33 66 64 80

Frais pédagogique :

L'argent ne doit pas être un frein ! Nous souhaitons pour tou-te-s la possibilité de se former tout au long de la vie, quelle que soit ses conditions de ressources. N'hésitez pas à nous en parler.

Particulier : 120 euros par jour soit 360 euros les trois jours

Professionnel.le : 245 euros la journée soit 735 euros les trois jours (vous êtes salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, des prises en charges de la formation sont possibles, contactez nous)